

## AMENAGEMENT DES BERGES DU CANAL SAINT-DENIS ENTRE LE PONT DE STAINS A AUBERVILLIERS ET LE CARREFOUR DES CANAUX A PARIS (2010-2016)

- Maître d'Ouvrage : VILLE DE PARIS, SEMAVIP, PLAINE COMMUNE ;
- Maître d'œuvre : GAUTIER CONQUET, architectes paysagistes mandataires, OGI (Aménagement, VRD, Hydraulique et Génie Civil), AGATHE ARGOD, conception lumière, SOBERCO, Environnement.
- Descriptif de la mission : Maitrise d'Œuvre d'études et travaux de l'aménagement des quais et berges du canal Saint-Denis.
- Surface aménagée : 30 000 m<sup>2</sup>
- Montant des travaux : 10 M € H.T.



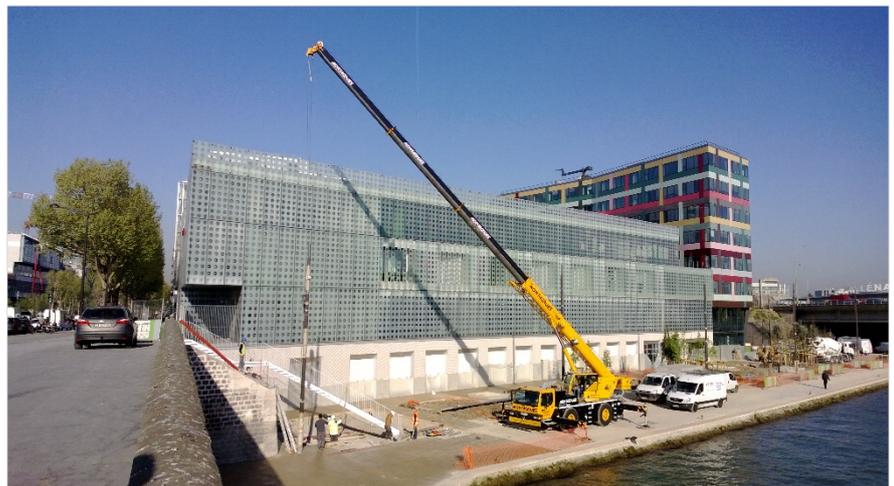
La Ville de Paris est propriétaire du Domaine Public Fluvial du canal Saint-Denis, mais les communes limitrophes aménagent et entretiennent ses berges. L'ambition à terme est de tourner la ville vers le canal, de relier les quartiers riverains par un aménagement identitaire de l'ouvrage et de mieux intégrer les activités portuaires qui bénéficient d'un nouveau développement lié au fret fluvial.



L'objectif est d'assurer une cohérence de traitement entre les aménagements déjà réalisés au nord du pont de Stains en rive droite des berges, ceux qui seront situés en bordure de la ZAC Canal - Porte d'Aubervilliers au sud du pont de Stains, en rive gauche, ceux prévus dans le périmètre de la ZAC Claude Bernard jusqu'au pont de Flandres et ceux situés à la droite du parc de la Villette.



La finalité est de favoriser les circulations douces implantées préférentiellement sur la rive gauche sur ce tronçon du canal Saint-Denis. Il est proposé également de développer un corridor environnemental sur la large berge en complément des peupliers existants, ainsi qu'une bande programmatique de kiosques, services et activités diverses.



Les études comprennent l'aménagement des berges (matériau, mobilier urbain divers, équipements...), la gestion des circulations douces, l'aménagement paysager, les réseaux d'éclairage public et la mise en lumière, la signalisation horizontale et verticale, les autres réseaux techniques : assainissement, arrosage, eau potable, électricité.

L'opération intègre également la prise en compte de l'accessibilité, la requalification de l'espace public, l'implantation de plateformes de fret fluvial et le traitement de leurs berges, l'aménagement de points d'embarquement / débarquement des navettes fluviales.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a pris en compte la nécessaire adaptation des aménagements pour un usage partagé entre activités logistiques et circulation douce en rive droite, le réaménagement des zones techniques des écluses 1 et 2 pour permettre la continuité des circulations douces, la gestion des connexions cyclables existantes dans le traitement du pont de Stains, du pont de Flandre et du pont pierre Larousse, la réalisation d'un passage piéton entre le boulevard Macdonald et le quai du lot, au droit de la future école.

Ce projet se situant au carrefour de plusieurs grandes opérations de requalification d'espaces publics en cours sur le domaine de la ville de Paris, il est aussi l'occasion de participer à la réorganisation du quartier avec l'embellissement du mur de fortification de l'enceinte de Thiers situé sur le quai du Lot, au droit du pont Macdonald, la gestion des livraisons et interfaces entre l'aménagement des berges et la forêt linéaire de la ZAC Claude Bernard, des interfaces avec la ligne de tramway T3, le franchissement de la darse du Millénaire, ou encore de la ZAC Canal.

